

# **GROUPE DE DISCUSSION THÉMATIQUE D'ADF IV SUR LES TIC TIC, GOUVERNEMENT EN LIGNE ET RÉFORMES DU SECTEUR PUBLIC**

## **Note de synthèse**

### **Introduction**

La révolution numérique actuelle, qui a commencé à l'aube du siècle dernier par l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a d'importantes incidences dans le monde. Les TIC ont beaucoup changé la façon de vivre, de travailler et d'apprendre des populations ainsi que la nature de leurs relations. Un nombre croissant de pays, notamment en Afrique, exploitent les possibilités qu'offrent les TIC pour améliorer les services publics. Les TIC permettent de transformer les services publics en les rendant plus accessibles, plus efficaces, plus transparents et plus responsables.

Le gouvernement en ligne peut se définir comme l'ensemble des activités menées par les pouvoirs publics pour améliorer l'administration et la gestion en recourant aux instruments que sont les TIC. Il consiste à recourir à la technologie qu'offre l'Internet pour faciliter la communication entre les citoyens et les hommes d'affaires, d'une part, et le gouvernement, d'autre part. Il comprend principalement trois domaines d'activité, à savoir : les relations entre les différents services gouvernementaux, les relations entre le secteur public et le secteur privé et les relations entre l'État et les citoyens. Les initiatives entreprises dans le cadre des relations entre les différents services gouvernementaux transforment la façon dont les organismes gouvernementaux coordonnent leurs activités. Elles permettent de mieux coordonner les activités, de faciliter la communication et de mieux partager les données. Les projets concernant les relations entre le secteur public et le secteur privé ont pour objet d'améliorer les relations entre le gouvernement et le secteur privé en donnant des informations précises et accessibles en tout lieu et en tout temps. Il en résulte une plus grande transparence et une réduction sensible des cas de corruption. Les initiatives concernant les relations entre l'État et les citoyens permettent d'assurer des services aux citoyens plus rapidement et plus efficacement. Elles permettent également d'appuyer les activités communautaires en associant les citoyens à la gestion des affaires publiques et de promouvoir le dialogue avec les responsables gouvernementaux.

### **Objectif du groupe de discussion thématique**

L'objectif du groupe de discussion thématique est d'étudier la situation en ce qui concerne les initiatives de gouvernement en ligne (cas et modèles) en Afrique et de proposer les voies à suivre. Le groupe examinera les éléments permettant d'évaluer l'état de préparation en ce qui concerne l'informatisation et les défis que les pays africains doivent relever pour promouvoir le gouvernement en ligne dans le cadre de la réforme du secteur public. Les meilleures initiatives en matière de gouvernement en ligne seront partagées.

### **Principales questions**

#### **1. État de préparation en ce qui concerne l'informatisation**

L'état de préparation en ce qui concerne l'informatisation est la mesure dans laquelle un pays donné pourra participer à la nouvelle société de l'information. Pour ce faire, il convient

d'évaluer les progrès accomplis dans les cinq principaux domaines suivants : accès au réseau, apprentissage à l'aide du réseau, mise en réseau de la société, mise en réseau de l'économie et la politique en matière de réseau. L'évaluation permet, à un pays donné, d'avoir une idée de son état de préparation, qui comprend les politiques, le niveau d'intégration des technologies et le cadre réglementaire.

### Questions

- Est-il facile d'accéder à un coût raisonnable aux infrastructures d'information de base et de les utiliser ?
- Peut-on se fier aux méthodes de traitement et de stockage des informations en réseau ?
- Dans quelle mesure les gouvernements s'emploient-ils à améliorer les services destinés aux citoyens ?
- Les pays africains ont-ils les ressources humaines nécessaires pour mettre en place le gouvernement en ligne et la société de la connaissance ?

## **2. Défis à relever pour mettre en place le gouvernement en ligne en Afrique**

Le gouvernement en ligne consiste à recourir aux TIC pour fournir des services publics. Il s'agit d'un élément essentiel des efforts visant à moderniser l'État. Pour ce faire, il convient d'améliorer la qualité des services en les rendant plus accessibles, plus pratiques, plus appropriés et plus économiques. Il s'agit également de rendre l'État plus transparent, plus responsable, plus inclusif et mieux à même d'encadrer les collectivités. Cependant, il ne suffit pas seulement que l'État achète quelques ordinateurs et crée des sites Web pour mettre en place un gouvernement en ligne. Pour ce faire, les pays africains doivent relever certains défis.

### Questions

- Quels sont les principaux défis que les pays africains doivent relever pour mettre en place le gouvernement en ligne ?
- Comment relever ces défis ?
- Quelles sont les conditions préalables que les pays africains doivent remplir pour mettre en place le gouvernement en ligne ?
- A votre avis, comment les pays africains réformeront-ils le secteur public en mettant en place le gouvernement en ligne ?
- Que faut-il faire dans le domaine des politiques concernant les TIC ?
- Quels sont les meilleures stratégies en matière de gestion et de financement permettant d'aider les pays africains à créer un réseau de gouvernement en ligne viable et efficace ?
- Quelle assistance les organisations régionales et sous-régionales peuvent-elles apporter à la mise en place d'un gouvernement en ligne ?
- Dans quelle mesure les pays africains peuvent-ils mieux tirer parti de la mise en œuvre de projets de gouvernement en ligne ?

- Étant donné le coût généralement élevé de la mise en place d'un gouvernement en ligne et les faibles connaissances en informatique des populations, les pays africains doivent-ils mettre en œuvre des projets de gouvernement en ligne ?

Les solutions préconisées dans le gouvernement en ligne consistent, souvent, à mettre sous forme électronique (format numérique, par exemple .doc ou .pdf) les documents imprimés et à les stocker dans des systèmes d'information.

- Comment réglementer l'accès à ces documents ?
- Qui est autorisé à mettre en forme, à modifier ces textes ou à leur apporter des ajouts ?
- Quels sont les mécanismes permettant de garantir l'intégrité des données des documents durant la transmission ?
- Pour les nouveaux documents créés sous forme électronique, quels mécanismes convient-il de mettre en place pour assurer leur authenticité et en établir l'origine ?
- Comment empêcher les corrections, modifications ou suppressions non autorisées ?

### **3. Risques liés à la mise en place d'un gouvernement en ligne en Afrique**

Avant de mettre en œuvre un projet, il convient de procéder à l'analyse des risques. Celle-ci permet d'avoir une meilleure idée du projet lors de la phase de mise en œuvre et réduit les risques d'échec.

#### Questions

- Quels sont, pour les pays africains, les risques liés à la mise en œuvre d'initiatives de gouvernement en ligne ?
- Comment faire face à ces risques ?

### **4. Les logiciels d'accès libre : une solution de rechange**

En général, le logiciel n'appartient pas à l'utilisateur, mais il lui est concédé sous forme de licence. Le logiciel d'accès libre est un logiciel dont le code source est publié. Il est gratuit, peut être modifié et distribué sans restriction et, souvent, est mis au point bénévolement. Il permet aux Africains de s'aider eux-mêmes, de ne pas attendre l'assistance du monde développé, mais de s'y mettre. Ce faisant, ils pourront prendre des raccourcis pour entrer dans l'ère de l'information à moindre coût, en étant moins tributaires de la technologie importée et en personnalisant le logiciel grâce à l'utilisation de langues locales. En outre, en permettant aux usagers de connaître les rouages de son fonctionnement, l'utilisation de logiciels d'accès libre encouragerait le développement de l'industrie locale de logiciels. Les logiciels d'accès libre doivent permettre de vulgariser cette technologie.

#### Questions

- Que pensez-vous de ce qui précède concernant les logiciels d'accès libre ?
- Dans quelle mesure utilise-t-on, actuellement, les logiciels d'accès libre en Afrique, en particulier les organismes gouvernementaux ?

- Dans quels principaux domaines utilise-t-on actuellement les logiciels d'accès libre ?
- Les pays africains ont-ils les compétences (programmeurs) nécessaires pour mettre en place le gouvernement en ligne à l'aide des logiciels d'accès libre ?
- Comment les pays africains voient-ils les inconvénients liés à l'utilisation de logiciels d'accès libre, tels que le manque de documentation et d'assistance technique ?
- Dans quelle mesure les pays africains peuvent-ils encourager l'utilisation de logiciels d'accès libre dans l'administration publique en fournissant, pour ce faire, les services d'experts nécessaires ?

## **5. Cas d'expérience réussie de gouvernement en ligne en Afrique**

### Questions

- Quels sont les cas d'expérience réussie en ce qui concerne la mise en œuvre et la gestion du système de gouvernement en ligne dans vos pays :
  - o En ce qui concerne la méthode ?
  - o En ce qui concerne la technologie ?
- Y a-t-il des cas d'échec ?
- Quelles sont les enseignements tirés dans les deux cas (réussite/échec) ?

### **Conclusion**

Tels sont certains des thèmes que le groupe de discussion thématique sur les TIC devra examiner avant la tenue d'ADF IV en octobre 2004. L'opinion du groupe sur les principaux domaines de préoccupation et le consensus dégagé sur les mesures à recommander orienteront les délibérations en plénière, avec d'autres parties prenantes et certains chefs d'État, pendant le Forum lui-même.